

La Formation ...

- **4 modules** successifs (JSP1 à JSP4)
- Développées sur **3 années scolaires** pleines (Première année module 1 et 2, deuxième année module 3, troisième année module 4).
- Elle est validée par l'**obtention du Brevet JSP**, qui se déroule aux vacances de la Toussaint (fin Octobre).

Un enseignement complet et formateur

- Une **initiation au secourisme** (avec l'apprentissage des gestes de secours et la mise en oeuvre lors d'exercices de simulation)
- Une **initiation à la lutte contre les incendies** (avec l'apprentissage des techniques et la participation aux manoeuvres)
- Une formation de sensibilisation à la **protection des biens et de l'environnement**
- L'ouverture à la **vie en collectivité**, aux **valeurs civiques** et à l'**esprit de solidarité**
- La **pratique sportive** (natation, grimper de corde, saut en hauteur, course à pied et lancer de poids).

Module JSP1 (première année)

- Culture administrative : 10h
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) : 7h
- Manoeuvres incendie et techniques opérationnelles : 27 heures
- Activités physiques à chaque séance (encadré par un professeur de l'Education Nationale ou par un sp formé)

Module JSP2 (première année)

- Culture administrative : 8h
- Manoeuvres incendie et techniques opérationnelles : 39h
- Activités physiques à chaque séance

Module JSP3 (deuxième année)

- Culture administrative : 8h
- Manoeuvre incendie et techniques administratives : 5h
- Manoeuvres incendie et techniques opérationnelles : 37h
- Opérations diverses : 5h
- Activités physiques à chaque séance

Module JSP4 (troisième année)

- Attitude et comportements : 4h
- Opérations diverses : 3h
- Manoeuvres incendie et techniques opérationnelles : 38h
- Formation Secours à Personnes : 35h
- Activités physiques à chaque séance

... et ses Objectifs

- Permettre aux jeunes ayant suivi la formation l'**obtention du brevet d'Etat de Jeune Sapeur-Pompier**
- Postuler pour **devenir Sapeur Pompier Volontaire***

(* Sous réserve des places disponibles, de résider à proximité d'un centre de secours, et d'être apte médicalement)

Pour de plus amples informations :

Service Départemental
d'incendie et de Secours
02 97 54 56 18

Direction Académique
des Services de
l'Education Nationale
02 97 01 86 84

Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
du Morbihan
02 97 54 56 36

Référent Départemental
Jeunes Sapeurs-Pompiers
Adjudant Yoann Ruellan

Ou bien prendre contact auprès du Centre de Secours proche de votre domicile



Fiche Pratique :

Jeune Sapeur-Pompier ?

- Être **en classe de 4^{ème}**.
- Fournir une **autorisation parentale**.
- Le bulletin d'inscription est à **retirer dans le collège** en classe de 4^{ème} (tous les collèges publics et privés reçoivent les bulletins d'inscription).
- Le bulletin d'inscription est à **remplir par le directeur du collège** et transmis à la Direction des services départementaux de l'Education nationale avec **les deux derniers bulletins scolaires**.
- Test physique : **épreuve d'endurance**.
Pas de critères physiques ni scolaires requis, mais un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport d'une validité de moins d'un an est demandé lors de l'inscription.

La formation JSP débute lorsque le jeune intègre la classe de 3^{ème} en septembre



Dates à retenir

- **Début novembre en classe de 4^{ème}** : distribution des bulletins d'inscription et des plaquettes d'information par les chefs d'établissement.
- **Mi-décembre** : Réunion d'information dans les centres de secours organisée par les chefs de section JSP et en présence d'un professeur d'éducation physique et sportive.
- **Début février** : Date limite de retour des bulletins d'inscription au chef d'établissement de l'élève.
- **Fin Mars** : Entretien de recrutement dans les centres de secours qui disposent d'une section qui réalise un recrutement pour l'année scolaire suivante.
- **Mai** : Visite médicale avec le service de santé des sapeurs-pompiers pour les collégiens retenus
- **Septembre** : En classe de 3^{ème}, début de la formation mercredi après-midi ou samedi matin

UDSP **56**

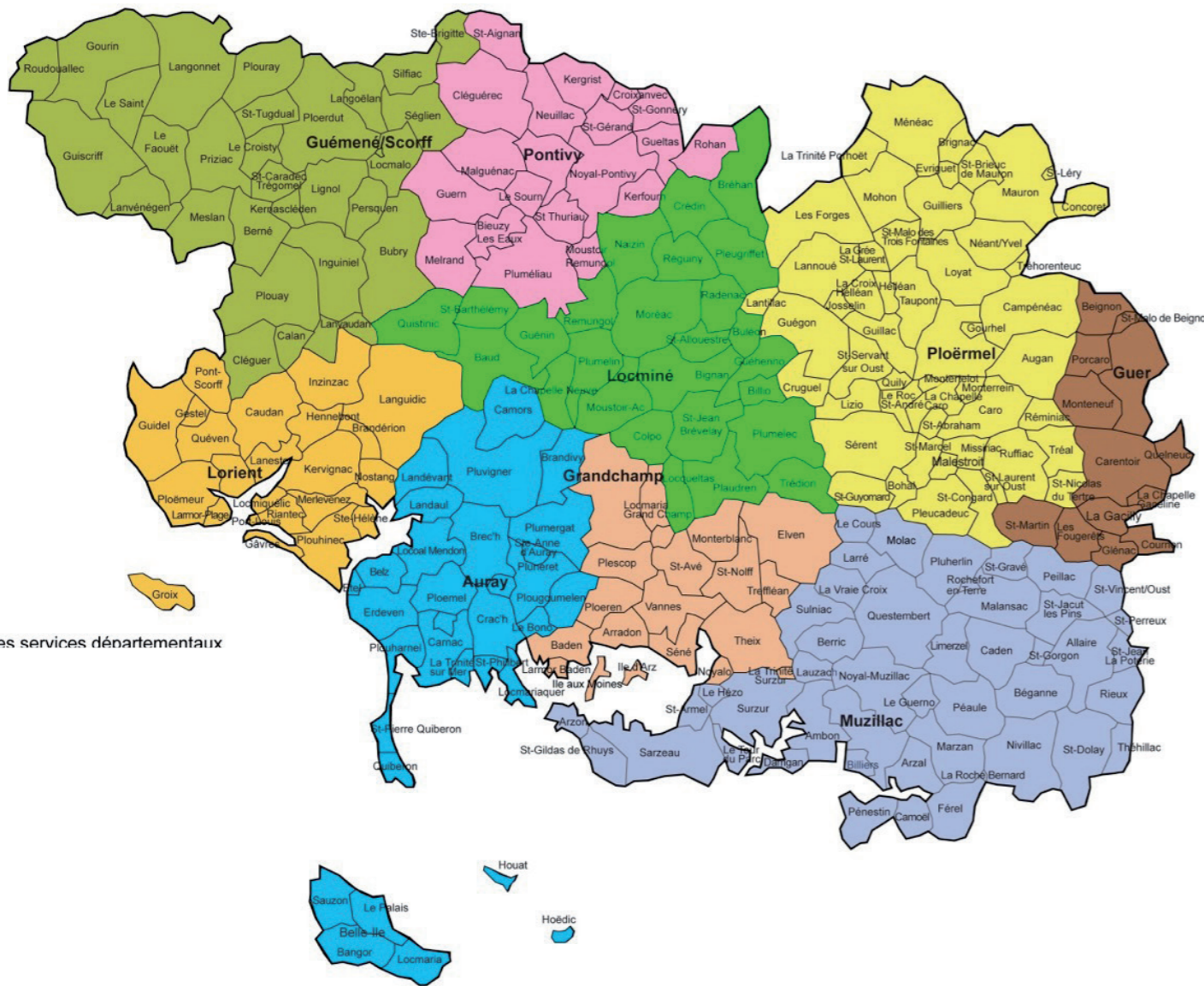
Pour connaître toute l'actualité
des sapeurs-pompiers du Morbihan :

www.sdis56.fr



9 Sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers dans le département

Liste des sections de jeunes sapeurs-pompiers avec les centres de secours et les collèges rattachés.



Direction des services départementaux

- Selon les besoins des sections, le recrutement se fait tous les ans ou tous les 2 ans
- 12 à 15 jeunes sont recrutés par section

RECRUTEMENT ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Novembre
Distribution des bulletins

Septembre
Rentrée 1^{ère} année

Septembre
Rentrée 3^{ème} année

Brevet
(En octobre)

Complément
Formation



Recrutement

Septembre 2018
Rentrée 2^{ème} année

Candidature SPV

Sapeur Pompier
Volontaire
1^{ère} Classe

SECTION AURAY

AURAY
Collège Le Verger
BRECH
Collège St Gildas
CARNAC
Collège Les Korrigans
Collège St Michel
ETEL
Collège de la Rivière d'Étel
LE PALAIS
Collège Michel Lotte
Collège Ste Croix
PLUNERET
Collège de Kerfontaine
PLUVIGNER
Collège du Goh Lanno
St ANNE D'AURAY
Collège Ste Anne
QUIBERON
Collège Beg Er Vil
Collège Ste Anne

SECTION GUÉMENE S/SCORFF

GOURIN
Collège Chateaubriand
Collège Ste Jeanne d'Arc
GUÉMENE S/SCORFF
Collège Emile Mazé
Collège Ste Anne
LE FAOUE
Collège Jean Corentin Carré
Collège Ste Barbe
PLOUAY
Collège Marcel Pagnol
Collège St Ouen
PRIZIAC
Collège St Michel

SECTION GRAND CHAMP

ARRADON
Collège Gilles Gahinet
Collège St Jean-Baptiste
ELVEN
Collège Public
Collège Ste Marie
GRANDCHAMP
Collège St Joseph
PLESCOP
Collège Anne Franck
ST AVE
Collège Notre Dame
SENE
Collège Cousteau
THEIX
Collège Notre Dame La Blanche
VANNES
Collège St Exupéry
Collège Jules Simon
Collège Le Sacré Cœur
Collège Notre Dame Le Ménimur
Collège St François Xavier
Collège Diwan

SECTION LOCMINE

BAUD
Collège Mathurin Martin
Collège Notre Dame de la Clarté
LOCMINE
Collège Jean Moulin
Collège Jean-Pierre Calloch
ST JEAN BREVELAY
Collège Eugène Guillevic
Collège St Louis

SECTION PONTIVY

PONTIVY
Collège Romain Rolland
Collège Charles Langlais
Collège Les Saints Anges
ROHAN
Collège Yves Le Bec
Collège Ste Jeanne d'Arc

SECTION GUER

LA GACILLY
Collège Ste Anne
GUER
Collège Brocéliande
Collège St Maurice

SECTION MUZILLAC

ALLAIRE
Collège St Hilaire
LA ROCHE BERNARD
Collège St Joseph
MALANSAC
Collège René Guy Cadou
MUZILLAC
Collège Jean Rostand
Collège Ste Thérèse
QUESTEMBERT
Collège Jean-Loup Chrétien
Collège St Joseph
SARZEAU
Collège du Rhys
Collège Ste Marie

SECTION LORIENT

CAUDAN
Collège St Joseph
GROIX
Collège Ste Tudy
GUIDEL
Collège St Jean

HENNEBONT

Collège Paul Langevin
Collège Pierre et Marie Curie
Collège St Félix
LANESTER
Collège Henri Wallon
Collège Jean Lurçat
Collège Notre Dame du Pont

LANGUIDIC

Collège St Aubin

LORIENT

Collège Auguste Brizeux
Collège de Kerentrech
Collège Anita Conti
Collège Jean Le Coutaller
Collège St Joseph
Collège St Louis

PLOEMEUR

Collège Charles de Gaulle
Collège Notre Dame - Jean-Paul II

PORT LOUIS

Collège St Pierre

QUEVEN

Collège Joseph Kerbellec

RIANTEC

Collège de Kerdurand

SECTION PLOERMEL

JOSELIN

Collège Max Jacob
Collège Ste Marguerite

MALESTROIT

Collège Yves Coppens
Collège St Julien

MAURON

Collège Mme de Sévigné
Collège Marie Immaculée

PLOERMEL

Collège Beaumanoir
Collège Le Sacré Cœur

LA TRINITE PORHOET

Collège Ste Anne